

Département
de la MOSELLE

COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

Arrondissement
de THIONVILLE-EST

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Conseillers
élus : **15**

Séance du 07 juillet 2022

fonction : **14**

Conseillers présents : **11**

Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire

Présents : M. Alain SINDT ; M. LINSTER Nicolas ; M. GABRIELE Jérôme ; M. KOP Patrice ; M. Laurent BERGER ; M. HIRTZ Thiébaud ; Mme MARCK Christelle épouse SCHMIT ; Mme DELAPORTE Marjorie ; M. RISCH Jérôme ; Mme Véronique ANDRE ép. CHOSEROT ;

Présent par procuration : M. Pierre Edouard BODEREAU donne procuration à M. GABRIELE Jérôme
M. Didier HILD donne procuration à M. LINSTER Nicolas
M. Jean-Marc SINDT donne procuration à M. Alain SINDT

1 – Validation du compte-rendu de la séance du 09 juin 2022

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil s'il y a des remarques à formuler sur le compte-rendu de la dernière séance du 09 juin 2022.

Aucune remarque n'étant formulée, Monsieur le Maire propose donc de valider la séance 09 juin 2022.

Le conseil municipal, Monsieur le Maire entendu, valide le compte-rendu de la séance du 09 juin 2022 à l'unanimité des membres présents.

Pour copie certifiée conforme à l'original
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 07 juillet 2022

Le Maire, Guy HOCHARD

Accusé de réception en préfecture
057-215703612-20220707-0107072022-DE
Date de télétransmission : 08/07/2022
Date de réception préfecture : 08/07/2022